



APPEL À LA GRÈVE LE 7 MARS 2017

Lors de la session économique du CCE du 23 février 2017, la Direction d'Air France a été contrainte de s'expliquer sur l'augmentation consternante des membres de son Comité Exécutif Directeur.

En 2015, l'enveloppe de la rémunération était de 3,4 millions d'euros pour 13 membres.

En 2016 elle est passée à 4,8 millions d'euros pour 14 membres soit 342 800€ par an en moyenne par membre ou encore 28 500 € par mois.

L'UNSA Aérien AF a vivement dénoncé ces augmentations dans un contexte où tous les salariés subissent toujours les impacts négatifs du plan Transform 2015, ils supportent encore de nombreuses réorganisations, et suppressions de postes.

Un sondage IPSOS réalisé par Air France a démontré que 54% des salariés n'ont plus confiance en leur entreprise et 76% voient leur motivation se dégrader.

Pour renouer avec ses salariés, Air France augmente de 41% ses plus hauts cadres alors qu'elle refuse toute augmentation générale depuis 5 ans.

Pour toutes ces raisons, L'UNSA-Aérien Air France
APPELLE À LA GRÈVE LE 7 MARS, les modalités vous seront
communiquées ultérieurement.